Accusé de réception en préfecture
047-214700312-20180625-
lmc1DV18_32_009-DE
Date de télétransmission : 28/06/2018
Date de réception préfecture : 28/06/2018

VILLE DE BOÉ

DV N° 2018 - 32 - 009

CONSEIL MUNICIPAL
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SEANCE DU 25/06/2018

L'an deux mille dix-huit le lundi vingt-cinq juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Boé, *convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de M. Christian Dézalos, Maire.*

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n° 9 - Groupement de commandes Fourn. administratives Adhésion

Présents :

Monsieur DEZALOS Christian **Maire**

Madame LEBEAU Françoise, Monsieur PANTEIX Daniel, Monsieur LAFUENTE Jean-Michel, Madame JOURNE-LHERISSON Michèle, Monsieur GERAUD Jean-Claude, Monsieur LUNARDI Daniel, Madame MANDEIX Catherine **Adjoints**

Madame ACCARY Annie, Monsieur JOSEPH Joël **Délégués**

Madame LASSORT Colette, Madame FORNASARI Monique, Madame LABADIE Annie, Monsieur ORDRONNEAU Cyriaque, Madame LUGUET Pascale, Monsieur BOUDON Arnaud, Madame FAVARD Odile, Monsieur OURABAH Nino, Madame TRUILHE Aline, Madame PERTHUIS Nicole, Monsieur DEL-FIORENTINO Julien, Monsieur SMYRACHA Jean-Jacques, Madame FOURNIER Eveline, Monsieur ROUX Jérôme, Monsieur JACQUIN Henri, Madame RAMOND Chantal **Conseillers Municipaux**

Absents excusés :

Monsieur KHERCHACHE Aïssa (donne pouvoir à Madame LEBEAU Françoise), Madame ROBIN Séverine (donne pouvoir à Monsieur LAFUENTE Jean-Michel)
Madame BONFANTI Brigitte (absent excusé)

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	026
Nombre de procurations :	02

Accusé de réception en préfecture
047-214700312-20180625-
lmc1DV18_32_009-DE
Date de télétransmission : 28/06/2018
Date de réception préfecture : 28/06/2018

Rapporteur : **Madame Eveline FOURNIER**

I - Exposés des motifs

La Ville d'Agen propose, aux communes membres de l'Agglomération, d'adhérer à des groupements de commandes pour l'acquisition de fournitures administratives. Trois groupements seront créés correspondant aux familles suivantes de produits :

1. **Fournitures de bureau**
2. **Consommables informatiques**
3. **Papiers**

Le fonctionnement de ces groupements sera partagé entre :
La Ville d'Agen qui en assurera à titre gratuit la coordination, ses missions allant de l'organisation de la procédure de consultation jusqu'à la notification de l'accord-cadre ainsi que la révision des prix à chaque reconduction.
Chaque collectivité qui exécutera son propre marché.

La procédure de mise en concurrence retenue est l'accord-cadre à bons de commande. Ces accords-cadres seront conclus sans minimum ni maximum pour un an et pourront être reconduits 3 fois sans que la durée totale ne dépasse 4 ans.

Pour notre collectivité, les besoins concernent le(s) groupement(s) : Papiers

II - Considérants et références juridiques

VU l'article 28 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,
VU la proposition de la ville d'Agen concernant la création d'un groupement de commandes pour les fournitures administratives,
CONSIDÉRANT l'intérêt d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat de fournitures Papiers,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

Décide *à L'UNANIMITE de :*

APPROUVER : le principe de convention constitutive de groupements de commande afin d'approvisionner en fournitures administratives les services de la Ville de Boé.
AUTORISER : Monsieur le Maire à signer la convention et tout acte nécessaire à la réalisation.
DÉSIGNER : Françoise LEBEAU, afin de siéger à la Commission d'Appel d'Offres de la ville d'Agen, avec voix consultative.
DIRE : que les crédits seront inscrits au budget primitif 2018 et les suivants : Chapitre 011 « Charges à caractère général » - Article 6064.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception en préfecture
047-214700312-20180625-lmc1DV18_32_009-DE
Date de télétransmission : 28/06/2018
Date de réception préfecture : 28/06/2018

Le conseil,	Le secrétaire de séance,	Le Maire,
	Madame Annie ACCARY	M. Christian Dézalos